

Pantin, le 13 avril 2021

# Information riverains

## Quartier Mairie-Hoche

### **Objet : Travaux de réfection de la voirie : carrefour rue des Grilles, rue du Pré Saint-Gervais, rue des Sept Arpents**

Madame, Monsieur,

Soucieuse de préserver et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, la Ville a demandé aux exploitants du sous-sol de la voirie (communément appelé les concessionnaires) la reprise globale du plateau traversant le carrefour situé au croisement de la rue des Grilles, de la rue du Pré Saint-Gervais et de la rue des Sept Arpents.

La rénovation complète de ce carrefour fait suite aux travaux de voirie récents et successifs réalisés par les concessionnaires. Les travaux sont les suivants : démolition et reconstruction du plateau surélevé, mise en place du nouveau revêtement de la chaussée et réalisation des marquages au sol.

**Ces travaux débuteront le lundi 19 avril 2021 pour une durée prévisionnelle de 2 semaines**, sous réserve des conditions climatiques favorables.

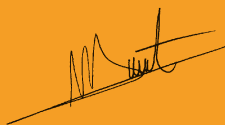
Durant toute la période et en fonction de l'avancement des travaux :

- l'arrêt et le stationnement seront interdits au droit des travaux,
- la circulation sera restreinte au niveau du carrefour, une régulation manuelle de la circulation sera mise en place par l'entreprise pour faciliter le passage des véhicules,
- la vitesse sera limitée à 30 km/h,
- la circulation piétonne sera déviée sur le trottoir opposé aux travaux. Les entrées aux immeubles et aux commerces resteront accessibles,
- les bus 170 seront déviés entre 7h et 17h par la rue Honoré d'Estiennes d'Orves, dans les deux sens de circulation.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que la voirie puisse vous être livrée le plus rapidement possible.

Nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne temporaire occasionnée par ce chantier et vous invitons à vous rapprocher des services techniques municipaux pour tout problème rencontré lors de son exécution (tél : 01 49 15 41 77 / 40 39).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



**Mathieu Monot**

Premier adjoint au maire, délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique et à la Démocratie locale



**Mirjam Rudin**

Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville, aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts